

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 46 Histoire 2.2			
Code	PEGH2B46SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B46SHA Histoire 2

50 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B46SHA Histoire 2

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire 2			
Code	13_PEGH2B46SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le professeur d'histoire est confronté à diverses demandes sociétales qui interrogent l'enseignement de l'histoire, ses finalités et ses méthodes.

Tout en s'inscrivant dans la continuité des UE précédentes (UE 08-09-45), l'UE 46 sera l'occasion de s'arrêter sur certaines de ces questions qui mettent l'enseignement de l'histoire sous tension. L'étudiant sera invité à en saisir les tenants et aboutissants et à s'interroger sur les implications concrètes sur sa future pratique enseignante.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement,

1. l'étudiant porte un regard critique sur des questions épistémologiques, didactiques et méthodologiques particulières (patrimoine, mémoire, eurocentrisme...),
2. l'étudiant explicite les savoirs, compétences et démarches liés à l'enseignement de l'histoire à l'école secondaire,
3. l'étudiant analyse selon une démarche historienne des documents en lien avec les contenus des programmes d'enseignement,
4. l'étudiant exploite ces documents sur un plan didactique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Histoire et Patrimoine
2. Histoire et Mémoire
3. Histoire globale et eurocentrisme

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, recherches, analyses documentaires, lectures imposées...

Selon les opportunités, le cours pourra être enrichi par l'intervention de personnes-ressources extérieures et/ou des activités *extra muros* (expositions, musées...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Corrections annotées et/ou collectives des travaux et exercices réalisés.

Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants.

Accompagnement et supervision du travail.

Sources et références

1. JADOULLE J.-L. et GEORGES J., *Construire l'Histoire, 3e : Les racines de l'Occident (jusqu'au Xe siècle)*, nouv. éd., Erasme, 2014.
2. JADOULLE J.-L., *Faire apprendre l'histoire. Pratiques et fondements d'une didactique de l'enquête en classe du secondaire*, Erasme, 2015.
3. MAIROT Ph. (s. dir.), *Pour étudier le patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, Hachette Education, 2005 (Ressources Formation - Enjeux du système éducatif).
4. MICHEL J., *Le devoir de mémoire, Que sais-je ? / Humensis*, 2018 (Que sais-je ?, 4125).
5. REY B. et STASZEWSKI M., *Enseigner l'histoire aux adolescents. Démarches socio-constructivistes*, De Boeck, 2010.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

1. Notes de cours et documents divers distribués lors des séances et/ou mis à disposition sur la plateforme Moodle/ConnectED.
2. PowerPoints mis à disposition sur la plateforme Moodle/ConnectED.
3. Ressources diverses sur la plateforme Moodle/ConnectED.
4. Lectures imposées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera constituée d'un **travail écrit et d'un examen oral** en juin.

La **maitrise de la langue** fait évidemment partie des critères d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Tout plagiat avéré sera sanctionné par la mention "Fraude/FR" et pourra faire l'objet d'une mention dans le dossier disciplinaire de l'étudiant.

Conformément au REE, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, **en fonction des possibilités**, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).